

A. Leclerc

Dictionnaire Topographique, archéologique et historique de la Creuse chez Vve H. DUCOURTIEUX, Limoges, 1902.

DUN-LE-PALLETEAU,

chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Guéret.

Ce canton qui a 16,612 habitants, et une superficie de 97,455 hectares, comprend les communes de: La Celle-Dunoise, La Chapelle-Baloue, Colondannes, Crozant, Fresselines, Lafat, Maison-Feyne, Naillat, Sagnat, Saint-Sébastien, Saint-Sulpice-le-Dunois et Villard.

La commune de Dun compte 1,786 habitants et sa superficie est de 981 hectares.

Voici les diverses transformations de son nom :

Idunum vers 506. (Recueil des Hist. de France, 111, 38).

Alodium qui vocatur Dunus, 987 (ch. or. des archives de Limoges).

Castellum de Duno, vers 1095 (cart. de Bénévent).

Prior de Du, 1198 et 1213.

Turris de Du corruit, 1207. (Recueil des Hist. de France, XVIII, chron. de Bern. Itier.)

Dunum, 1217 (cart. d'Aubepierre).

Mensura de Duno-castro, 1217 (cart. d' Aubignac).

Dominus de Duno, 1274, 1285.

Mensura dunensis, 1325. (Idem).

Castellania de Duno-Palastelli, 1383. (Idem).

Baillivia de Duno Palastelli, 1405. (Coll. Gaign. 186, p. 147).

Dun-le-Palteau. 1411 (ch. de Sagnat).

Chastellenie de Dun-le-Palsteau, 1488, 1517 (ch. d'Aubignac).

Dun-le-Palasteau, 1538 (ch. de La Souterraine).

Dun-le-Pallerteau, 1561 (cart. d'Aubignac).

Dung-le-Palleteau, 1577 (terr. de Dun).

Dun-le-Palsteau, 1605. (Reg. (le Saint-Sulpice-le-Dunois).

Un prieuré existait à Dun, Hugues de Brun en était prieur en 1163. La cure qui, à la fin du siècle dernier, comptait 800 communicants, avait pour fête patronale l'Assomption de la sainte Vierge et saint André. L'évêque de Limoges y nomma les titulaires en 1719 et 1717, puis le prévôt de La Souterraine en 1717 et 1755, et enfin le prévôt de Saint-Martial depuis l'union de cette prévôté. Antérieurement à ces dates, Dun faisait partie de la paroisse de Sagnat.

" Mais les habitants de Dun représentèrent, que la paroisse de Saignac étant d'une grande étendue et divisée par une rivière, qui la plupart du temps n'est pas guéable, le curé ne pouvait servir ce côté de la paroisse, ni eux assister aux messes, vêpres et autres offices, à cause des inondations et débordements de la rivière et de leur éloignement de l'église matrice; qu'on ne disait que quelquefois des messes basses dans leur chapelle, quoique le lieu de Dun fut composé d'un grand nombre de feux et plus peuplé que certaines villes de province, y avait une justice dont huit paroisses relèvent en première instance, grenier à sel auquel dix-sept paroisses sont sujettes, une juridiction des gabelles du dépôt du dit lieu et dit bourg de Saint-Vaulry, des marchés considérables deux fois la semaine, et six fois pendant l'année, ce qui attirait beaucoup d'étrangers, qui comme les habitants étaient privés du service divin. On avait tenté, mais sans effet de l'ériger en cure en 1678. Par décret du 28 décembre 1711, elle fut disraille de la paroisse de Saignac et érigée. "

Ces indications données par le Pouillé du diocèse, sont confirmées parce que Mgr d'Argentré a écrit sur son registre de visite en 1761 : " Le bourg de Dun est très considérable et fort habité; on y fait un grand commerce. L'église est grande, bien tenue. Les bancs font une décoration de la nef; ils sont tous uniformes et font une boisure, à la hauteur de six pieds. La fabrique a de 20 à 25 pistoles de revenu. Cette paroisse n'est érigée que depuis quarante ans, sous Mgr de Genetine. C'est un démembrement de celle de Saignac. "

Pierre Bagou était curé de cette nouvelle paroisse en 1765. M. Merle de La Brugière fut nommé curé de Dun en 1772 et M. Joseph Bazenerie en 1784. Ce dernier, né le 15 avril 1756, resta fidèle à ses engagements au moment de la Révolution. Obligé de s'exiler, il fut rétabli dans ses fonctions au concordat et mourut à Dun le 8 juin 1814.

Deux cloches furent prises à cette paroisse et conduites à Guéret en vertu de la loi du 23 juillet 1793.

Dès 1498, il y avait dans l'enceinte du château de Dun une vicairie de Saint-Michel pour laquelle l'évêque de Limoges nommait un titulaire *jure devoluto* à cette époque. Elle est encore signalée en 1569. On y en trouvait une autre dédiée à Notre-Dame, dont la chapelle devint ensuite l'église paroissiale. L'église actuelle a été reconstruite en 1765 d'après l'inscription suivante gravé sur le contrefort gauche de la façade :

DIEU SOIT BÉNI. EN 1765 BATIS MESSIRE PIERRE BADOU, CURE DE DUN, 1765.

L'existence d'un hospice ou Maison-Dieu est aussi signalée à Dun en 1411, mais il avait été établi bien antérieurement, puisque à cette date, Guy de Chauvigny, seigneur de Châteauroux et vicomte de Brosse, en nomme Martial Audoin, administrateur, avec charge spéciale de réparer les bâtiments qu'une mauvaise administration a laissé, tomber en ruine.

On lit dans une vie de saint Epladius, écrite par un contemporain de ce saint que " vers l'an 506 les Romains (?) par ordre du roi des Bourguignons, détruisirent le château *Idunum*, dans la province du Limousin, et y firent près de 3,000 prisonniers de l'un et l'autre sexe. La liberté fut rendue à ces prisonniers à la prière du saint prêtre Eptadius." (LABBE, II, Nova. bibliot. — BOUQUET, Hist. de France, t. III, 381.)

Ces indications semblent se rapporter à Dun, mais je ne connais rien qui prouve leur exactitude.

En 941 Dun était le chef-lieu d'une vicairie géographique. Une charte de cette époque nous dit que Ramulfe donne à Eldjère, vicomte, à sa femme Tetberge et à leur fils Géraud, une terre située dans la vicairie de Dun, *in urbe Biturico, in vicaria Dunese, in villa que votant Duno*. (Bull. soc. arch. de Lim., t. XXVII p. 339.)

Une autre charte nous apprend que entre 976 et 988 Géraud, vicomte de Limoges, concéda à l'abbaye de Saint-Martial de cette ville, son aleu de Dun, *alodum proprietatis mee qui voratur Dunus cun ecclesia indominicata, vines, pratis, silvis, aquis etc.* (DE LASTEYRIE, Etude sur les comtes et vicomtes de Limoges, p. 126.)

Dun, fut ensuite une seigneurie des plus importantes, possédée d'abord par une famille de ce nom. La fille de Géraud de Dun, dernier seigneur de ce nom, mariée à Roger Palestel périt en 1206, par la chute de la grande tour du château.

Les Palestel ou Palesteau, dont le nom est resté attaché à celui de cette seigneurie, appartenaient, à une famille des plus anciennes et des plus puissantes de la Marche On y constate leur existence sans interruption depuis le commencement du XII^e siècle jusqu'au milieu du XIII^e, époque présumée de son extinction; mais un siècle plutôt on trouve ses membres en Anjou, en Vendômois et en Nivernais.

Dans la Marche ils furent les bienfaiteurs des abbayes de Bénévent et de Bonlieu. Leurs possessions étaient d'ailleurs considérables. L'alliance de l'un d'eux avec Blanche de Châteaueuclos augmenta encore leur patrimoine. La vicomté de Châteaueuclos était, une des seigneuries les plus importantes de la province, et une de celles qui jouissaient des plus nombreuses prérogatives; elle s'étendait, sur les paroisses du Bourg-d'Hem, Champsanglard, Anzème, Jouillat, Bonnat, La Celle-Dunoise et plusieurs autres. Ce fief était l'apanage de l'aîné des enfants mâles qui portait en conséquence le nom de Palestel de Châteaueuclos. Vers 1230, la famille n'était plus représentée que par une femme, Guiburge ou Guiborde. La dernière des Palestel épousa un vicomte de Brosses. Leurs descendants furent, plus tard seigneur de Châteauroux et c'est ce qui explique le droit qu'avaient ces derniers de nommer, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu qui existait à Dun avant la Révolution. Les armes de Palestel, dont on ne connaît pas les émaux portent :

un coeur et une jambe humaine posés en pal.

Des chartes de 1274 et 1285 du cartulaire d'Aubignac nous apprennent qu'Hugues, vicomte de Brosses était à ces dates, seigneur de Dun et de Châteaueuclos. A ces maisons succédèrent celles de Chauvigny, de Maillé de la Tour-Landry et d'Aumont. Jean sire d'Aumont, épousa, en 1480, Françoise de Maillé, dame en partie de Dun-le-Palleteau, fille de Hardouin de Maillé, dit de La Tour-Landry, et d'Antoinette de Chauvigny, dame de Châteauroux. Le chevalier Jacques d'Aumont, seigneur de Dun-le-Palleteau, vivait encore le 35 août 1601. En 1639, le roi engageait les seigneuries de Dun et de Crozant à Gabriel Foucaud, seigneur de Saint-Cermain-Beaupré, en 1766, les héritiers d'Anne-

Françoise Foucault, la dernière de sa race, vendirent ces deux comtés à Nicolas Doublet de Persan. En 1786, le château existait et était affermé 3,000 livres aux fermiers généraux.

Aujourd'hui il ne reste rien de l'ancien château de Dun. Les collections de la Bibliothèque nationale en possèdent une estampe que M, A. Mazet a publiée dans les Mémoires de la Société des sciences de la Creuse, t. VI, p.46.

Les villages de la commune de Dun sont:

Champ-de-Chabannes. La Font-Martin. La Font-Martin. La Forêt. La Gassotte. Le Genardou.

Les Guerennes. Pré de la Celle. Le Puybrevrier. Route de Maison-Feyne. La Tannerie. La Tuilerie. Tursat.

La Valette, le dolmen indiqué par la *Géographie de la Creuse*, près ce village, se trouve sur le territoire e la commune de Naillat.